



Conférence thématique :

« Les innovations au service des collectivités territoriales »

Lundi 9 octobre 2017, 16h00-17h30

Président de séance :

Agence Française de Développement - AFD

Animation :

Olivier Gilbert, Directeur du cabinet Réponse Sociétale, ancien Délégué aux innovations sociales à Veolia

Intervenants :

- **Marion Jezequel**, Directrice générale de Babyloan
- **Mathilde Martin-Moreau**, Consultante senior du Cabinet Azao
- **Nicole Miquel-Belaud**, Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire, à la Coopération décentralisée et la solidarité internationale, aux Relations avec les délégués du Défenseur des droits et à la Promotion de l'égalité, l'accès aux droits, et la lutte contre les discriminations, Ville de Toulouse
- **Valeria Marcolin**, Co-Directrice de l'association Culture et Développement

Olivier Gilbert, Directeur du cabinet Réponse Sociétale :

Je suis un ancien responsable de Service urbain opérationnel d'eau, de déchets et d'énergie chez Veolia où j'ai passé 25 ans, en France et à l'international. J'ai aussi été en charge de l'accès aux services essentiels et délégué aux innovations sociales du groupe Veolia, avant de créer mon propre cabinet 'Réponse Sociétale'. Ce cabinet anticipe la réponse de la société et l'accompagne face aux grands défis environnementaux, numériques, climatiques et démographiques.

Aujourd'hui, je suis aussi membre du GNIAC - Groupement National des Initiatives et des Acteurs Citoyens. C'est un collectif qui regroupe 500 personnes de la société civile des mondes de l'entreprise, des médias, de l'administration et des collectivités ; ils travaillent sur le développement humain, les objectifs du millénaire (devenus Objectifs de Développement Durable-ODD), la politique de la ville (à la fois pour débloquer des projets et faire du plaidoyer auprès des autorités en France), etc.

Dans notre monde en mutation, l'innovation est sur toutes les lèvres. Pour s'adapter et pour adapter la société à ces mutations, l'innovation est un des chevaux de bataille utilisés par les collectivités, les entreprises, etc.

1) On dit « innovation », mais finalement pourquoi innover ?

Tout d'abord, pour augmenter l'efficacité des programmes, des projets, et pour avoir des résultats probants. J'ai beaucoup travaillé avec Marc Giget de l'Institut de la Recherche sur l'Innovation créative européen, au CNRS, mais aussi en Chine et dans d'autres pays. Il rappelle ce constat très simple, mais qui nécessite explication : il n'y a d'innovation durable que si elle améliore la vie des gens. L'innovation pour l'innovation est une tentation vaine. Les start-ups sont créées par centaines chaque jour, mais peu arrivent à passer à l'année suivante ; la question de la durabilité est devenue la question clef.

Innovation et coopération décentralisée : de quoi parle-t-on ? On discutera, lors de cette séance, de toute sorte d'innovations : technique, technologique, sociale, sociétale, institutionnelle, partenariale, financière et juridique. Nous aborderons également l'ensemble des domaines de la coopération décentralisée et de la gestion des villes.

2) De qui parle-t-on ? Qui sont les acteurs en termes de coopération ? Pour répondre à ces questions, je lance quelques pistes : il y a effectivement des bénéficiaires : ceux des programmes de coopération qui sont engagés, mais aussi ceux qui ont participé aux actions. Dans ce sens-là, on évoque souvent l'innovation croisée et les bénéfices croisés des innovations. Qui participe à cette innovation ? On a des acteurs conventionnels, ceux qui participent aux projets. D'autres sont parties prenantes, ils existent dans l'écosystème des projets et peuvent aussi être intégrées à la réflexion.

Sans plus attendre, je vais passer la parole, successivement, à Mme Miquel-Belaud, qui est conseillère municipale à Toulouse, puis à Mme Martin-Moreau du cabinet d'Azao. Ensuite, Mme Jezequel, directrice générale de Babyloan. Et enfin, à Valeria Marcolin, qui est co-directrice de l'association Culture et Développement.

Nicole Miquel-Belaud, Conseillère municipale, Ville de Toulouse :

Je viens du privé, je ne suis absolument pas une élue de métier. Je viens de la société civile, je n'appartiens à aucun parti et j'en suis fière. J'étais auparavant responsable de marketing dans le groupe l'Oréal et professeure de marketing à Business School à Toulouse.

Aujourd'hui, si on n'est pas capable d'innover, on meurt. L'innovation est obligatoire, que ce soit une innovation de rupture, simple, technologique, financière, sociale, etc. on se doit d'innover. Si on n'innove pas, à un moment donné, il n'y a plus de différence, on

n'arrive plus à créer un avantage concurrentiel. Et alors, on ne sait pas qui vous êtes et pourquoi on viendrait plus chez vous que chez quelqu'un d'autre.

Chez l'Oréal, on nous a appris que l'innovation est obligatoire. Si vous regardez les gammes de produits à l'Oréal, ils arrivent régulièrement avec une innovation. L'innovation est très facile à copier – donc dépassée très rapidement ; on est obligé d'arriver de nouveau avec une autre innovation. Il faut être vigilant, que ce soit une collectivité ou une entreprise ; je pars du principe que c'est la même démarche pour le marketing grande consommation ou pour le marketing des collectivités, pour le marketing public ou politique. Bien entendu, la finalité est différente.

Permettez-moi de vous décrire une innovation qu'on vient de faire à Toulouse Métropole, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire ; je pense que vous pourrez tout à fait le décliner sur de la coopération décentralisée. Notre objectif : avoir une chaîne d'accompagnement des porteurs de projet qui soit très structurée et très organisée.

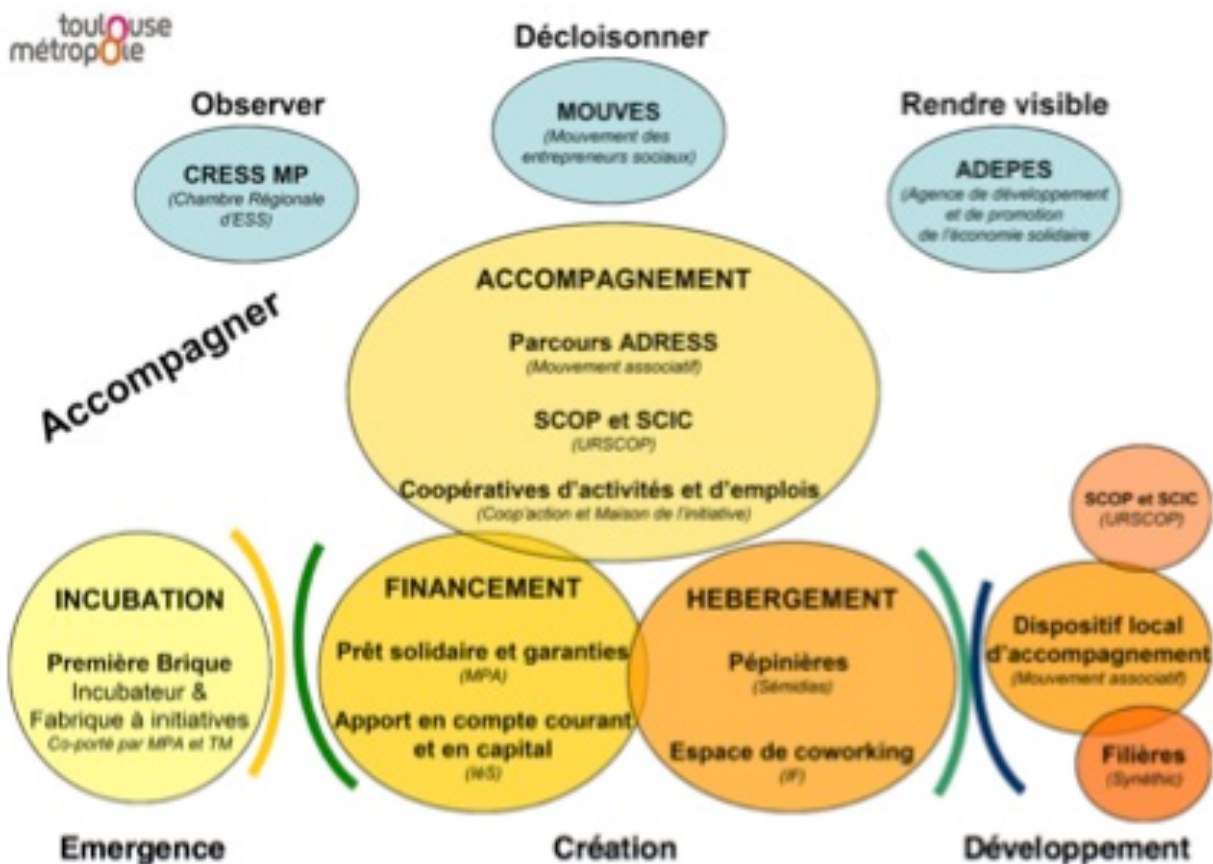
Pendant très longtemps, l'incubation n'existait pas. On a d'abord essayé de regrouper tout ce qui était sur la phase de création et de développement de l'idée ou de l'entreprise. On avait en effet des financeurs sociaux, des accompagnateurs, notamment le Parcours Adresse qui a été monté par Toulouse Métropole, et qui est ce qu'on pourrait appeler une pépinière. L'idée est d'abord bien développée, on sait ce qu'on va faire, il faut trouver avec qui on va essayer de travailler plus à fond. Puis, on fait des suivis sur tout ce qui est à base de coopérative – que ce soit les SCOPS ou les cop-actions. On avait aussi le côté hébergement, avec des espaces de *coworking* et des pépinières ; la CRES (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire), le MOUV (le Mouvement des entrepreneurs sociaux) et l'ADEPES (l'Agence de promotion de l'économie solidaire), têtes de réseau de l'ESS, aidaient, avec d'autres, structurer, rassembler en espace commun, les projets émergents.

Quand je suis arrivée à Toulouse Métropole en tant qu'élue, je me suis dit qu'il manquait une phase d'émergence –ou phase de gestation– parce qu'on n'arrive pas avec un projet que l'on peut mettre directement dans une pépinière. Ce qui est intéressant c'est de travailler encore plus en amont, avoir des projets « en stock » et se demander : sur quoi on pourrait travailler ?

On a alors lancé un incubateur d'innovation sociale, parce qu'aujourd'hui, à coté de l'innovation technologique, on peut se différencier, on peut inventer énormément de choses au niveau de l'innovation sociale, sociétale ou environnementale.

Cet incubateur d'innovation sociale, labellisé 'Fabrique à initiatives', compte deux clés d'entrées.

Exemple 1 : Deux jeunes ont eu l'idée : « Il faut qu'on travaille sur la spiruline », une petite algue très nutritive qui peut être un élément de demain. Ils étaient incapables de savoir ce qu'ils allaient faire après, comment se développer. Nous étions là (avec l'incubateur) pour dire : « Est-ce qu'il y a vraiment un marché pour ce projet ? Est-ce qu'il y a quelque chose d'innovant dans ce projet ? » « Est-ce que le projet peut être rentable et durable ? »



Ces jeunes ont eu l'idée d'inventer ce que l'on appelle une phytotière ; on a déjà tous vu une yaourtière, c'est exactement le même principe mais pour fabriquer de la spiruline. Leur idée, c'était d'avoir une phytotière domestique qui permettait de faire sa propre spiruline, pour pouvoir faire après tout un ensemble de recettes, mais aussi travailler au niveau du B to B (donc au niveau des restaurateurs, des grands groupes, etc.).

Ils ont été lauréats du concours mondial de l'innovation. Ils sont dans notre incubateur¹ ; en 18 mois, ils ont créé 9 postes et ils sont aujourd'hui 9 salariés ; ils ont 300 actionnaires qui travaillent avec eux et une valeur de l'entreprise qui est estimée à 2 millions d'euros. Donc vous voyez comment avec une idée simple, sociale, on arrive à créer de la valeur.

Exemple 2 : On s'était rendu compte que, sur notre territoire et sur tous les autres territoires, les chômeurs avaient du mal à aller à leurs entretiens d'embauche. Comment les aider ? On a fait une plateforme de mobilité qui regroupe tout ce qui existait au niveau du territoire dans ce domaine, avec une organisation et une structuration (par exemple : des auto-écoles solidaires). Cela nous a permis, aussi en 18 mois, d'avoir 30 partenaires, 400 personnes accompagnées, 7 salariés. L'estimation pour l'année prochaine : aider/accompagner 2000 personnes, qui auront la possibilité d'aller chercher plus facilement de l'emploi et de répondre aux différentes offres.

L'innovation sociale amène quelque chose de durable, quelque chose d'intéressant et rentable.

¹ En général, les incubés restent 18 mois à 2 ans, puis on les passe à la pépinière.

Olivier Gilbert :

Qu'est-ce que l'incubateur peut apporter à la coopération décentralisée ?

Nicole Miquel-Belaud :

Nous sommes en coopération décentralisée avec Saint-Louis, Sénégal.

Nous travaillons sur l'assainissement de quatre quartiers ; c'était insuffisant et nous sommes allés voir le directeur de l'hôpital, le recteur, etc. Le recteur avait une idée géniale : « A la sortie de l'université, les étudiants ont du mal à trouver du travail parce qu'on n'a pas, dans notre pays, la possibilité de générer beaucoup d'emploi. Ce que je veux, c'est leur apprendre à créer leurs emplois. » Il a lancé un incubateur, mais sa première idée, c'était un incubateur technologique. Or, c'était insuffisant. Ce qu'il faut, c'est travailler sur l'innovation sociale. Bien entendu, je travaille avec eux pour les mettre en relation avec l'ensemble des professionnels, au niveau agronomique et au niveau de la Toulouse Business School.

Olivier Gilbert :

Pour le montage de l'incubateur, êtes-vous en relation au quotidien avec eux ?

Nicole Miquel-Belaud :

Oui. Ce n'est pas une grande nouveauté, car j'imagine que beaucoup de ceux qui sont engagés dans la coopération décentralisée travaillent de cette façon, mais il y a un élément supplémentaire que je trouve très important : la co-construction. Il ne faut pas dire : « il y a un problème, il va falloir rectifier », mais plutôt : « il y a un problème auquel on est confronté aujourd'hui, pourquoi ? Qu'est-ce que, moi, je peux vous apporter, dans votre réflexion sur le terrain, pour débloquer la situation ? »

Ce qui m'a beaucoup plu avec Saint-Louis, c'était qu'au départ, quand j'ai mis en place ce système, on avait les rendez-vous par skype, on arrivait à se connaître, on travaillait ensemble, on n'avait pas besoin de prendre un avion pour aller tous les quinze jours à Saint-Louis. Au bout de quelques temps, ce n'était pas tous les mois que l'on faisait les réunions, c'était tous les quinze jours.

Je trouve que cette co-construction est une innovation très intéressante dans le domaine de la coopération décentralisée.

Olivier Gilbert :

Madame Martin-Moreau, merci de nous présenter rapidement le Cabinet Azao.

Mathilde Martin-Moreau, Consultante senior, Cabinet Azao :

Je travaille pour un cabinet de conseil qui s'appelle Azao, basé à Paris. On travaille beaucoup sur les pratiques digitales et les bouleversements qu'elles amènent dans le secteur privé et le secteur public. On travaille à la fois dans les pays qu'on appelle émergents et les pays d'Europe. Dans notre métier, on pose la question suivante : comment le digital peut-il permettre d'optimiser et d'objectiver l'économie informelle ?

Aujourd'hui, je vous présenterai des dynamiques mises en place dans les pays émergents : je vous parlerai à la fois d'économie informelle, de service public et de révolution

digitale, pour vous montrer comment l'économie informelle peut devenir un levier d'innovation pour le secteur public et comment le digital peut permettre d'accélérer ce mouvement, de renforcer les liens créés entre ces deux mondes.

Il y a deux écueils que je voudrais éviter en parlant de ce sujet complexe : le premier serait de dire : « Le secteur informel est un secteur dynamique, on pourrait inventer des délégations de service public et complètement conférer la gestion des services publics aux acteurs de l'informel ». Ce n'est absolument pas le sens de mon propos aujourd'hui. Ces acteurs peuvent être une partie de la solution, et non pas la solution dans sa globalité, car on a besoin du secteur public, on a besoin d'investissements, on a besoin d'infrastructures. On peut les développer dans les pays émergents, mais on peut aussi avoir ce point de vue sur les pays développés.

Le deuxième écueil serait d'avoir une vision très technophile du digital et de dire : « Vous prenez un système, vous saupoudrez un peu de digital, puis tout va mieux, tout fonctionne bien ». Ce n'est pas non plus le sens de mon propos aujourd'hui.

Quand on parle d'économie informelle, il y a un chiffre qui est important à retenir : il y a quelques années, l'Organisation Internationale du Travail a fait une statistique qui montrait que 75 % des emplois dans le monde étaient des emplois informels. C'est une économie extrêmement dynamique. Dans plusieurs pays émergents, ces acteurs vont avoir des activités qui seront considérées comme des prérogatives du secteur public.

Les exemples que je présenterai ici considèrent deux secteurs importants : le premier est celui de la collecte des déchets. Dans beaucoup de villes, ce sont souvent les collecteurs de déchets informels qui vont opérer cette activité. Evidemment, il y en a très peu de chiffres officiels, mais le Brésil est un des rares pays à avoir une statistique officielle. Ils considèrent que 92 % de l'aluminium et 80 % du carton sont collectés par des réseaux de collecteurs informels.

Le deuxième secteur est celui de l'eau et de la distribution de l'eau. On parle de plus en plus des petits opérateurs privés qui sont souvent informels et qui vont participer à la distribution de l'eau : c'est un rapport de l'Agence Française du Développement qui montrait que dans certaines agglomérations africaines, c'était 84 % du chiffre d'affaires de la filière eau qui passait par ces collecteurs informels.

Le premier message que je voulais faire passer aujourd'hui c'est que, quand on parle d'économie informelle, « informel » ne veut pas dire « irrationnel ». Ce sont certes des économies auto-organisées mais ne sont pas anarchiques pour autant.

Voici un exemple qui m'avait assez marquée : il s'agit d'un projet développé au Kenya, à Nairobi, par le MIT et l'Université de Nairobi. L'objectif était de dresser une première cartographie des réseaux de minibus informels, qu'on appelle les *matatous*. Quand on va à Nairobi, on peut avoir le premier sentiment que ces *matatous* ne sont pas vraiment organisés. Ils ont pris un système très simple de géolocalisation et ils ont fait la première carte de ces réseaux de minibus et la carte ressemble à ça :

On a une carte qui est finalement proche d'un métro londonien, avec moins d'arrêts, un peu moins de lignes, un réseau extrêmement bien organisé. Ce n'est pas parce qu'on est dans l'informel que l'on est dans un système anarchique. Bien évidemment, comme ce sont des systèmes en marge, ils peuvent amener à des services qui sont délivrés de façon sous-optimale.



On n'a pas attendu le digital pour s'intéresser à la problématique des acteurs informels. Il y a eu des villes précurseur qui ont avancé notamment dans le domaine des déchets. Au Brésil, en 2010, une importante loi a été adoptée octroyant aux acteurs informels le statut de prestataire de service. A Bogota, quelques années plus tard, ils ont décidé de rémunérer de façon égale les collecteurs commerciaux, les collecteurs informels, pour l'activité de collecte et pas simplement pour la vente des déchets qu'ils pouvaient revendre. A Pune, en Inde, on a récemment eu un système qui a été mis en place avec les collecteurs des déchets informels qui ont été autorisés à réaliser des opérations de porte à porte, pour collecter de l'aluminium, du carton etc.

Il faut souligner que les outils digitaux augmentent le nombre des initiatives qui se créent sous la forme de plateformes (qui est un mot qu'on entend beaucoup) : l'ambition est d'optimiser ces services en simplifiant la mise en relation entre -si on prend toujours le secteur des déchets- ceux qui produisent et ceux qui collectent les déchets. En Inde, où il y a beaucoup d'innovations dans ce sens-là, on a différentes plateformes, dont une qui s'appelle *I got garbage*. Elle permet à un particulier de se connecter *via* une application assez simple et d'obtenir la cartographie de tous les collecteurs des déchets qui se trouvent dans son voisinage. Le particulier envoie un système d'informations assez simple à ces collecteurs pour qu'ils passent collecter ses déchets. Le collecteur, lui, a accès à une carte B to B avec la cartographie de tous les acteurs qui souhaitent acheter ces déchets (que ce soit du carton, du verre, etc). Cet outil permet d'abord d'objectiver la réalité de ce secteur informel, et ensuite d'optimiser les services, à la fois pour les producteurs de service, mais aussi pour l'utilisateur final.

Une ville doit devenir une partie de la solution et non seulement une partie du problème. Il y a des collectivités qui commencent à s'y intéresser puisque justement en Inde, l'Etat du Telangana a signé très récemment un accord de partenariat avec une plateforme qui s'appelle *Banyan Nation* qui a mis en place une plateforme qui s'appelle *Zero Waste Platform*, pour faire opérer un service de collecte des déchets, qui ne se substituera pas ensuite à la chaîne classique de recyclage, mais qui va les intégrer comme décrit ci-dessus.

Pour les collectivités, l'objectivation du secteur informel pourrait paraître intéressant. Aujourd'hui, avec la géolocalisation et le *crowdsourcing* on obtient facilement des cartographies de ce type, ainsi que celles des transports, des collectes de déchets, etc. Il est nécessaire de poursuivre le dialogue avec les acteurs de l'informel qui sont de plus en plus nombreux. Il faut partager des bonnes pratiques entre les villes de pays émergents et celles en Europe.

En conclusion, voici les trois messages clés :

- l'informel ne veut pas dire irrationnel,
- c'est une économie auto-organisée, source de créativité et d'innovation,
- des pouvoirs publics ont déjà commencé à travailler avec ces acteurs : le digital va apporter de nouvelles sources d'opportunités, et il ne faut pas que le secteur public reste en marge de cette innovation, mais qu'il devienne partie prenante de ce mouvement.

Olivier Gilbert :

Je connais le sujet de l'informel et je suis complètement d'accord avec votre constat que l'informel peut permettre l'accès aux services, car il trouve des solutions qui permettent d'effectuer des opérations qui sont impossibles pour les services publics. A Bogota, en Colombie, les collectivités l'ont intégré même au niveau de l'Etat : je me souviens qu'à Veolia, on avait répondu à des appels d'offre pour la gestion des déchets de Bogota, en collaboration avec un grand syndicat des chiffonniers : ils étaient plusieurs milliers et leur expertise était complémentaire et extrêmement solide.

Une des nouveautés importantes c'est la mise en place des plateformes digitales, car elles permettent d'objectiver le travail des acteurs informels.

Une question : peut-on développer ces pratiques en France ? Quand on parle d'ubérisation en France on est aussi dans l'informel.

Mathilde Martin-Moreau :

Oui, tout-à-fait. L'*ubérisation* est un terme qui fait frémir, mais il y a des enjeux dans le secteur public en France et en Europe. Dans ces pays, on fait face à la crise du secteur public, au manque de financement et aux solutions innovantes. Dans son étude annuelle de 2017, le Conseil d'Etat a traité le sujet de l'ubérisation, des politiques publiques et de l'économie collaborative, comme un levier pour optimiser les services existants, peut-être créer de nouveaux services, rendant de cette manière la ville et les citoyens plus collaboratifs. C'est un Américain qui a comparé les services publics à une *vending machine*, distributeur automatique : quand le distributeur est hors service, les gens mécontents tapent dessus. L'économie collaborative peut être un moyen pour les citoyens de devenir des co-producteurs des services publiques.

Les exemples sont nombreux, dont celui du co-voiturage : le co-voiturage est aujourd'hui une problématique de transport collectif. En Ile-de-France, ViaNavigo a récemment mis sur son site Internet toute la liste des transports collectifs de la région, avec un onglet « co-voiturage » qui renvoie à un certain nombre de plateformes collaboratives.

Olivier Gilbert :

J'ai l'impression que dans les pays en développement ce foisonnement d'initiatives est très important, notamment grâce à la société civile et aux start-ups qui se créent parfois de façon informelle. Pourrait-on en irriguer les pays dits développés ? Ces derniers ont parfois beaucoup de mal à s'adapter aux nouveaux phénomènes de société.

Je passe la parole à Madame Jézequel de Babyloan.

Marion Jézequel, Directrice générale de Babyloan :

Babyloan est une entreprise privée à but social (avec le statut esus), leader européen de *crowdfunding* de microcrédit.

Ce sont deux mots assez innovants : '*crowdfunding*' et 'micro-finance'. Le *crowdfunding* existe depuis une dizaine d'années en France, c'est un terme à la mode. On n'a rien inventé, c'est simplement le financement par plusieurs personnes qui se mobilisent pour financer le projet d'une tierce personne.

Babyloan fonctionne de la manière suivante : n'importe quelle personne avec une connexion Internet et une carte bancaire peut prêter son argent (à partir de 10 euros) à des micro-entrepreneurs à travers le monde. Les micro-entrepreneurs sont des gens qui sont exclus du système bancaire classique, c'est-à-dire ils ont un profil à risque pour les banques. Les prêteurs, les 'babyloaniens', peuvent prêter leur argent aux micro-entrepreneurs partout le monde, *via* des institutions de micro-finance. Ils ne le prêtent pas directement aux micro-entrepreneurs, ce serait extrêmement difficile d'aller prêter son argent à quelqu'un qui habite à l'autre bout du monde. On passe par des institutions de financement qui sont sélectionnées pour leur profil social et l'accompagnement économique et social des micro-entrepreneurs. Le prêteur est ensuite remboursé de son prêt dans 6 mois, 12 mois, 18 mois, en fonction du profil du micro-entrepreneur. Les prêts moyens s'élèvent autour de 400 euros à l'échelle internationale (on travaille dans 17 pays), autour de 1500 – 2000 euros en France. On travaille avec l'Association pour le droit à l'initiative économique, qui est une institution de micro-finance en France.

Le *crowdfunding* de micro-crédit est une forme innovante de financement *via* un outil technologique. La société civile y est impliquée : chaque individu a la possibilité de diffuser un message, de créer une 'communauté'. On donne la possibilité de créer des groupes, de rassembler des gens qui ne se connaissent pas. On est dans une forme de société civile qui prend le pouvoir pour financer les projets de gens qui ne se rencontreront jamais.

Pourquoi intervient-on dans le cadre de collectivités territoriales ? Parce qu'on va lancer un nouveau projet, Babyloan Mali, destiné à la diaspora malienne en France, pour financer des projets de jeunes ruraux maliens. Pour l'instant, on commence dans les régions de Koulikoro et Sikasso, avec l'ambition de se développer dans la région de Kaye d'où provient la majorité de la diaspora en France. Ce projet nous positionne au cœur de

la décentralisation : il intègre les conseils régionaux de Koulikoro et de Sikasso, très intéressés par ce projet. Babyloan Mali, mis en place en partenariat avec le FIDA -Fonds International pour le Développement Agricole, agence des Nations Unies, a tout de suite généré une implication considérable des collectivités territoriales sur le terrain.

Aujourd'hui, on se demande pourquoi ne pas solliciter les collectivités territoriales françaises déjà en collaboration avec les collectivités des régions de Koulikoro et Sikasso, pour créer des partenariats encore plus incluant au niveau du soutien aux populations locales.

Olivier Gilbert :

Pour inclure les collectivités locales françaises dans le *crowdfunding*, l'innovation juridique sera-t-elle nécessaire ?

Marion Jézéquel :

Babyloan a le statut IFP - Intermédiaire en Financement Participatif. Nous avons un ancrage territorial en France et ce côté société civile et collectivités. Il faut voir si les collectivités territoriales françaises ont la possibilité juridique de se mobiliser et de soutenir des entrepreneurs ruraux maliens, en lien avec leurs homologues - collectivités territoriales maliennes.

La loi du *crowdfunding*, et notamment la loi Hamon, permettent de développer ce statut d'intermédiaire en financement participatif. La France est extrêmement avancée dans ce domaine : aux Etats-Unis, pays innovant par excellence, la loi est beaucoup plus stricte sur le *crowdfunding*.

Je pense que le *crowdfunding* peut être un secteur extrêmement porteur pour l'aide au développement.

Olivier Gilbert :

Donc je donne la parole maintenant à Valeria Marcolin, pour un point de vue culturel sur l'innovation.

Valeria Marcolin, Co-Directrice, Culture et développement :

La culture peut faire beaucoup de chose, il suffit de regarder l'Atlas de la coopération décentralisée de la CNCD/MEAE : plus de 50 % des projets de coopération et de jumelages portent sur culture et patrimoine : il ne faut plus regarder la culture comme le parent pauvre de la coopération. En réalité, c'est par la culture que la coopération commence.

Aujourd'hui, je souhaite vous parler d'une approche plus stratégique entre la culture et l'international.

Cette année à Grenoble, nous avons organisé le forum « Creative Mobilities ». C'est un nouveau concept, lancé dans le cadre d'un programme de Culture et développement qui s'appelle 'Territoires associés : le développement du territoire par la culture', ayant pour objectif de faciliter le rapprochement entre les secteurs des mobilités et le secteur culturel. 'Territoires associés' souhaite mettre en avant la dimension transversale de la

culture, c'est-à-dire toutes ces actions où la culture peut venir en appui d'autres objectifs de politique publique ou du secteur privé.

L'international et la culture sont les deux domaines souvent considérés comme politiques publiques 'cerise sur le gâteau' : ils sont partout, mais ils sont également nul part. Aujourd'hui, dans le cadre de la coopération décentralisée, on peut faire l'innovation 'sud-nord'. On parle beaucoup d'innovation frugale, notamment avec la dimension technologique en Inde, qui est également sociale et sociétale.

Voici une autre question que notre forum posait : « Quelle mobilité pour quelle société en 2050 ? ». Par conséquent, on se pose la question culturelle : « Quelle est la vision de notre territoire qu'on souhaite projeter dans le monde ? »

Creative Mobilities a mis en avant trois innovations :

1. l'innovation par le sud : le projet *Cultura Metro de Medellin* est le programme qui vise à développer une nouvelle forme de culture citoyenne, pas uniquement au sens artistique, mais dans l'espace public (le métro, mobilité de l'aire métropolitaine de Medellin), à mettre en avant une innovation dans la gouvernance territoriale toujours portée par le sud.

Aujourd'hui, quand on parle de politique publique dans le sud, on parle beaucoup d'approche intégrée du développement territorial. Souvent, on prend une problématique du développement par une entrée thématique, telle que la question des mobilités, la question culturelle, la question sectorielle, la question de l'industrie... Aujourd'hui, parce que les pays en développement doivent faire face à des situations beaucoup plus complexes, parce qu'elles ont une faiblesse d'infrastructure par rapport à nos pays dits développés, ils sont intuitivement et très rapidement plus créatifs. C'est dans ces territoires, auprès de ces individus, que l'on arrive à trouver des solutions aux problématiques de nos territoires.

Nous n'écrivons pas sur une page blanche, nous avons un héritage historique et des valeurs culturelles qui, parfois, nous empêchent d'innover. L'innovation a besoin d'un 'écosystème' : dans les pays en développement, cet 'écosystème' est paradoxalement déjà présent alors que nous avons tendance à l'oublier.

Le forum avait pour l'objectif de montrer comment une idée issue de la société civile a été reprise par une autorité publique (l'autorité de transport de l'agglomération grenobloise, le syndicat mixte de transport de l'agglomération grenobloise). Cette autorité publique, à son tour, a associé d'autres collectivités et, ensemble avec la société civile, a essayé de valoriser la dimension internationale comme source d'inspiration pour ses propres politiques locales. C'est grâce au forum qu'on a réuni des experts sur les questions de mobilité, de gouvernance territoriale et de culture, 16 nationalités de 33 territoires métropolitains français et internationaux.

La base de l'innovation frugale c'est bien cela : repenser l'innovation non pas par la logique de l'offre mais par la logique du besoin de la population.

Débat avec la salle :

Pascale Naquin, Directrice, CEFREPADE :

Le CEFREPADE est une association lyonnaise (basée à l'INSA de Lyon), qui intervient dans les pays en développement, en accompagnement à la gestion des déchets, assainissements, énergies renouvelables, accès à l'eau.

Je souhaiterais rappeler l'existence d'un dispositif -1% déchet- qui permet aux collectivités (de la même manière que le 1% eau) d'affecter jusqu'à 1% de leur budget relatif à la gestion des déchets à l'accompagnement des projets dans des pays en développement et pays émergents.

Olivier Gilbert :

Le dispositif 1% énergie existe aussi.

Pascale Naquin :

En effet. Dans certains pays en développement, l'innovation est une mine potentielle de création d'emplois. Il y a 20 ans, très peu d'emplois ont été créés autour de la gestion des déchets, tandis que maintenant cela représente des millions d'emplois. Souvent, dans le secteur informel, on voit émerger des emplois créés par les micro-entreprises qui pré-collectent des déchets. Le secteur des déchets est un secteur avec le potentiel important pour l'innovation.

Mamadou Gano, Maire de Medina Chérif (Sénégal), membre du bureau de l'Association des maires du Sénégal :

Le Sénégal a une économie informelle très dynamique. Si je prends l'exemple de la gestion des déchets au Sénégal, il y a beaucoup d'informel : il y a des charretiers qui passent dans les maisons. Il suffit d'ajouter la touche d'innovation technologique, à travers une plateforme, pour créer des emplois et favoriser le développement local dans les territoires. J'apprécie beaucoup la relation qui existe entre Toulouse et la commune de Saint-Louis : nous voulons la co-construction, nous voulons partager des idées.

Je voudrais demander Madame Miquel-Belaud comment accompagner des communes sénégalaises qui souhaitent appliquer des idées innovantes, des incubateurs d'idées ? Comment faire pour créer des laboratoires adaptés au changement climatique qui peuvent permettre la création des emplois ?

Nicole Miquel-Belaud :

Il est nécessaire d'échanger les bonnes pratiques. Les solutions existent déjà ailleurs, il faut les 'benchmarker', copier, adapter à vos besoins. De même, je trouve que la réciprocité est très importante. Vous apprenez de nous et nous apprenons de vous.

En voici un exemple : un médecin a passé un mois à Saint-Louis ; quand il est revenu à Toulouse, il m'a dit : « C'est incroyable tout ce que j'ai appris au Sénégal. Je suis revenu sur une médecine traditionnelle que j'ai complètement perdue ». Grâce à son séjour à Saint-Louis, il a repris confiance dans son métier de base.

Par rapport à votre question sur la création des incubateurs : vous pouvez le faire en collaboration avec la collectivité, il suffit juste d'avoir la volonté. Le problème se pose au niveau des fonds pour le faire, à Toulouse comme chez vous. C'est plus difficile dans votre pays, certainement, mais il faut trouver des partenaires et des sponsors.

Un des facteurs clés de la réussite aujourd'hui sont les partenariats public-privé. On apporte chacun quelque chose, avec des visions et des façons de travailler différentes mais complémentaires. On peut partir du public et chercher des soutiens des privés.

Valeria Marcolin :

Je voulais ajouter un mot sur les plateformes ouvertes. Pour faire de l'innovation, il faut connaître les ressources du territoire. L'innovation peut aussi être excluante : quand on parle d'innovation technologique, on l'a vu aussi bien dans le domaine de la culture que de la mobilité, la plupart de la population n'a pas accès aux ressources culturelles et cognitives. Cette non-connaissance peut aussi être source d'innovation : comment on rend ces outils accessibles au plus grand nombre, comment on les rend durables ?

Ces enjeux sont complexes et la solution ne peut pas être identifiée par un seul acteur. Je prends l'exemple de l'entreprise POMA (qui a construit le téléphérique à Medellin), basée sur le territoire métropolitain de Grenoble. A Medellin, comme dans les autres pays en développement, POMA met en place des outils de responsabilité sociale d'entreprise en partenariat avec la collectivité et les associations de la société civile locale, pour faciliter l'appropriation des moyens de transport. Ces outils ne sont pas mis en œuvre en France. Quand on lui a demandé pourquoi, POMA a répondu que le système sociétal français n'était pas prêt à ce genre de croisement entre les différents secteurs et différents enjeux, tandis que les pays en développement ont cette ouverture.

Il est nécessaire de repérer les forces qui existent sur son territoire et de les intégrer dans des processus participatifs.

Olivier Gilbert :

Une des forces qui poussent à innover - ce sont les jeunes. En France, il y a beaucoup de jeunes qui demandent ce changement.

Kafando Bila, Maire de la commune de Salogho (Burkina Faso) :

Comme évoqué par mon collègue du Sénégal, nous avons besoin de ces idées innovantes pour améliorer la gestion de nos communes.

Ma question est pour Madame la conseillère de Toulouse, qui nous a parlé d'un incubateur : que se passe-t-il avec le projet/la société une fois sorti(e) de votre incubateur, sans votre accompagnement ?

Nicole Miquel-Belaud :

Dans notre incubateur, on travaille sur une idée ou un besoin. Une fois que l'idée a été acceptée, on peut faire un projet, on a la possibilité de le passer dans d'autres structures qui s'appellent 'les pépinières d'entreprises'. On va accompagner les incubés à ce niveau-là aussi, car on s'est aperçu qu'au bout de 3-4 ans, l'entreprise PME est confrontée à une croissance qui l'amène à se remettre en question et qui est très difficile à gérer. Il y a des

entreprises qui disparaissent parce qu'elles ne savent pas faire face à ce changement culturel qui peut arriver.

Pour cette raison, il faut inventer de nouveaux outils : en ce moment à Toulouse, on travaille sur un accélérateur d'innovation sociale. Quand l'entreprise rencontre une difficulté, on se demande : « Comment fait-on pour vous aider et vous donner ce coup de pouce qui vous permettra de continuer ? » On ne peut pas laisser les entreprises toutes seules. A un moment donné, il faut les aider pour ne pas qu'elles disparaissent.

On est également en train de lancer un site de *crowdfunding* avec la marque de la métropole. On va procéder différemment d'un site « classique », car on sera beaucoup plus dans l'accompagnement, dans la sélection des projets. Ces projets seront mis à la disposition des citoyens pour qu'ils participent à la croissance économique de l'innovation sociale. Il y a beaucoup de possibilités, beaucoup d'outils... A vous de chercher les outils les plus intéressants et les plus efficaces par rapport à la problématique à laquelle vous êtes confrontés.

Kafando Bila :

Madame Jézéquel nous avait présenté la société Babyloan. Je trouve que c'est une bonne idée pour notre domaine, nous permettant d'accompagner les projets actuels. De même, au Burkina Faso, nous avons une très forte diaspora en Côte d'Ivoire qui souhaite participer au développement des différentes collectivités.

Marion Jézéquel :

Le projet Babyloan Mali est un projet pilote que nous souhaiterions élargir à toute l'Afrique francophone. On est en discussion avec l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) parce que, comme vous le dites, il y a un intérêt de la diaspora à financer des projets générateurs de revenus. On voudrait « concurrencer » Western Union et les transferts de fonds à l'échelle informelle.

Olivier Gilbert :

Le sujet de l'innovation est un sujet vaste et inépuisable avec quelques points communs fondamentaux : action collective, croisement des points de vue et des regards entre collectivités impliquées, aspects multi-acteurs, outils numériques qui permettent de nouvelles possibilités. Il y a un vrai sujet à suivre et développer, celui de l'innovation dans la coopération décentralisée.